

ERGONOMIE DE CONCEPTION



“ Transformer les besoins du travail réel en choix de conception. ”

Magali Roque-Escale



Ergonome
Européenne



IPRP



Approche
participative

Titre européen attestant
d'une expertise reconnue
en ergonomie (Eur.Erg).

Intervenante en
Prévention des Risques
Professionnels depuis
2018 (Dreets Paca).

Les utilisateurs et
les acteurs du projet sont
associés tout au long
de la démarche.



07 49 36 07 08



mre@mre-conseil.com



www.mre-conseil.com



1. Pourquoi intégrer un ergonomiste dès l'AMO ?



Concevoir des
espaces adaptés
au travail réel

Prendre en compte les
activités futures pour
concevoir des locaux qui
intègrent la prévention
des risques
professionnels.



Faciliter
l'appropriation
des futurs locaux

Concevoir des espaces
fonctionnels, compris et
acceptés par leurs
utilisateurs.



Anticiper
les risques et
les contraintes

Identifier les difficultés
avant qu'elles ne
deviennent des problèmes
coûteux pour le maître
d'ouvrage.



Sécuriser
les décisions
du projet

Éclairer les choix de
conception grâce à
une analyse centrée sur
les usages futurs en
capitalisant sur
les usages actuels.

2. En quoi l'ergonome renforce votre mission d'AMO ?

Votre mission d'AMO



Définir un programme pertinent

Répondre aux objectifs du maître d'ouvrage et
aux besoins des futurs utilisateurs.



Arbitrer les choix du projet

Comparer les scénarios et faire les bons choix
au bon moment.



Associer les parties prenantes

Impliquer les futurs utilisateurs et les acteurs
du projet.



Sécuriser les décisions du MOA

Apporter des éléments fiables pour éclairer
la prise de décisions.

Mon apport en tant qu'ergonome



Traduire les besoins du travail réel

Analyser le travail réel pour transformer les
contraintes et ressources en exigences de
conception.



Analyser les impacts des choix

Evaluer les effets des scénarios d'aménagement
des situations de travail pour faire les meilleurs
choix technico-économiques à long terme.



Participer à la concertation

Recueillir et formaliser les besoins des futurs
utilisateurs pour sécuriser les choix du projet.



Anticiper les enjeux de prévention

Prévenir les risques professionnels (TMS et RPS)
dans les choix de conception pour limiter leurs
impacts humains et économiques.

3. Une mission qui accompagne votre projet jusqu'à la réception, pour concevoir aujourd'hui les conditions de travail de demain.

